



LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LES VILLES DE BANLIEUE

association des maires

VILLE & BANLIEUE
de France

CAFL
La banque
des collectivités

SOMMAIRE

01

La transition écologique et sociale dans les villes de banlieue

- a) L'inertie du territoire p6
- b) La perception hétérogène de l'urgence écologique due à des manques de moyens et un défaut de sensibilisation p7
- b) La dimension sociale au cœur de la transition p8

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Ce document est une déclinaison auprès des adhérents de l'Association des maires Ville & Banlieue, d'une étude plus générale sur le financement de la transition écologique par les collectivités. Initiée en mai 2020, conduite par un groupe d'élèves administrateurs territoriaux (promotion Abbé Pierre) et issue d'un partenariat entre l'Agence France Locale (AFL) et l'Institut national des études territoriales (INET) de Strasbourg, les matériaux récoltés proviennent d'entretiens qualitatifs, d'une enquête quantitative réalisée auprès des adhérents de l'Association des maires Ville & Banlieue et du concours des élèves administrateurs dans le cadre de l'étude plus générale, publiée en mai 2021.

02

Des enjeux de financement propres aux villes de banlieue

- a) Des possibilités de financements divers, inégalement utilisées p10
- b) Des freins persistants à la transition écologique et sociale p12
- c) Les conditions de la réussite du financement de la transition écologique et sociale p14

03

Les villes de banlieue pionnières dans la transition écologique et sociale et son financement

- a) Des réponses simples à l'urgence écologique et sociale p16
- b) Des leviers à actionner pour accélérer la transition écologique et sociale et son financement p18

ÉDITO



La transition énergétique est un sujet qui revient régulièrement dans les débats. Il faut dire que pour les habitants (de toutes sortes) de notre planète les nouvelles ne sont pas bonnes.

Il est temps d'agir. Et vite !

Financer massivement la transition écologique est, aujourd'hui une nécessité pour la planète, mais aussi pour les finances des collectivités.

Nous le savons, le coût de l'inaction est estimé entre 5 et 20 % du PIB mondial contre 1 % pour le coût de l'action. En 2014, déjà, le GIEC alertait sur le coût économique de l'inaction estimé entre 50 et 210 milliards d'euros par an.

La crise que nous venons de connaître nous a fait réfléchir sur nos vrais besoins : santé, éducation, solidarité....

Pour les habitants des quartiers dits populaires, les besoins sont encore plus importants. Nous le savons ce sont les plus modestes qui souffrent davantage des effets du changement climatique : passeoire thermique, alimentation avec des produits de mauvaise qualité, problèmes de santé...

Pourtant, ce sont bien les plus riches qui polluent davantage. Selon un rapport d'Oxfam, les 1% les plus riches du monde émettent deux fois plus de CO2 que la moitié la plus pauvre de la population. Avec la pollution les inégalités se renforcent.

Au lendemain de la crise sanitaire, les plans post-Covid doivent être les moyens de rétablir la justice sociale et climatique.

Les collectivités ont leur rôle à jouer dans cette révolution que va nécessiter les défis qui nous attendent.

Pour une collectivité, financer la transition énergétique et adopter une stratégie d'achats responsables, c'est entrer dans un cercle vertueux qui va entraîner des économies à moyen terme, participer à construire un territoire plus agréable à vivre -qui attire des habitants et des entreprises-, et soutenir l'économie locale...

Pour financer cette transition écologique, lorsque les finances sont saines, recourir à l'emprunt, de façon raisonnée et pilotée, est une solution pertinente.

Il sera nécessaire aussi, d'être inventif et répondre à la demande croissante de placements à impacts de la part des investisseurs et épargnants qui veulent donner du sens à leur argent : obligations vertes, livrets solidaires...

Cette transition ne se fera pas sans les habitants. Il est important de les associer dans cette démarche pour effet d'adhésion et d'entraînement : concertation, budget participatif, obligations citoyennes, crowdfunding...

Il semble y avoir une vraie adhésion citoyenne (pour preuve des campagnes qui atteignent quasi systématiquement l'objectif de collecte),

Pour agir, on sait désormais que le temps est compté. Chacun à son niveau se doit de prendre sa part.



Jean-Luc GIRAULT,
Maire adjoint
à la politique de la ville
et aux actions citoyennes
de la Ville de Lyon

©Muriel Chaulet,
photographe de la Ville
de Lyon

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous le savons, la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an va profondément impacter le tissu économique et social de nos territoires. Face à cette crise, nous, collectivités locales et acteurs privés avons un défi majeur : favoriser, autant que possible, la résilience des acteurs locaux et la relance de l'activité dans le pays, et ce, en permettant la transition écologique que nous savons indispensable.

Et les territoires urbains et périurbains ont un rôle capital à jouer. En couplant cette transition avec les problématiques qui leur sont propres :

Mais sur ce sujet comme sur d'autres, les investissements à venir pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 ou de la Stratégie nationale bas carbone sont importants ; nos collectivités doivent pouvoir compter sur un soutien en matière de financements et d'ingénierie pour porter leurs ambitions et mener à bien leurs projets.

L'Agence France Locale, la banque des collectivités, constitue ainsi une solution de financement complémentaire pour financer de manière durable, équitable et solidaire, les projets des collectivités en général, et des villes de banlieue en particulier.

Afin de recenser les actions, les attentes, les opportunités et les difficultés rencontrées en particulier par les villes de banlieue pour financer leurs projets de transition écologique, l'AFL a souhaité, avec l'association Ville & Banlieue et le concours des élèves administrateurs territoriaux de l'INET (Promotion Abbé Pierre), mener une étude sur le financement de la transition écologique dans les villes et leur banlieue et identifier les freins mais aussi les leviers pour accélérer la transition dans ces territoires.

Nous espérons que vous pourrez y trouver des éléments utiles pour ce nouveau mandat.

Bonne lecture à toutes et tous !



Pia Imbs

*Présidente du Conseil
d'administration
de l'Agence France
Locale- Société
Territoriale*

*Maire de Holtzheim
depuis 2014*

*Présidente
l'Eurométropole
de Strasbourg*



Cité Viscoise,
Commune d'Échirolles (38)

1 LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LES VILLES DE BANLIEUE •

Prendre l'angle des villes de banlieue met en avant des spécificités en termes de constats et de perception de la transition écologique et sociale. Entre inertie du territoire et perception hétérogène de l'urgence écologique, les adhérents de l'association des maires Ville & Banlieue remettent surtout la dimension sociale au cœur des préoccupations.

a) L'INERTIE DU TERRITOIRE

L'inertie, positive ou négative, du territoire est d'autant plus importante pour les villes de banlieue :

) **L'héritage socio-culturel de ces territoires**, souvent lié à la période industrielle, à l'immigration et au développement de logements sociaux est un premier constat de cette inertie

) **Le patrimoine naturel de certains de ces territoires** (zones maraîchères, forêts classées ...), est perçu comme un moyen facilitateur de la transition

) **Les récents changements de paradigme et la crise du logement** invitent à repenser l'organisation de quelques villes dont le modèle pouvait être construit autour du tout urbain et de la voiture

Différents élus interrogés évoquent le souci de la **forte rotation des populations dans les quartiers** populaires, qui renforce cette inertie. « Les quartiers sont de grandes lessiveuses » affirme le maire de Trélazé, Marc Goua, qui souligne le manque de continuité et de lien entre les différentes populations, « lorsque la situation des habitants s'améliore, ils quittent les quartiers et sont remplacés par d'autres défavorisés ».

La question de l'échelon le plus pertinent pour impulser la transition écologique et sociale, et stimuler l'inertie se pose. Les villes de banlieue ont des finances et des marges de manœuvres qui peuvent être perçues comme plus fragilisées. Certaines mettent en avant l'échelon communal, d'autres l'importance de l'intercommunalité pour aider au changement, mais d'une manière générale, le bloc communal est privilégié, face aux échelons départemental, régional et national, semblant trop éloignés des urgences locales.

Commune de Coulaines (72)



b) LA PERCEPTION HÉTÉROGÈNE DE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE DUE À DES MANQUES DE MOYENS ET UN DÉFAUT DE SENSIBILISATION

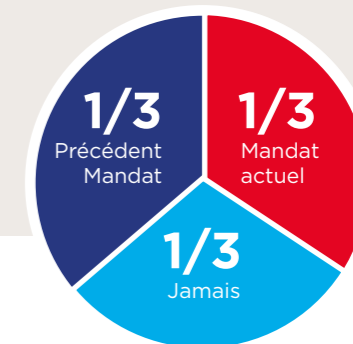
L'inertie bloque les collectivités dans leurs propres perceptions de l'urgence écologique, qui se trouvent être très hétérogènes. Des différences :

-) **Selon les zones géographiques et la topographie des territoires** : Une collectivité touchée par les changements climatiques, ou ayant un rapport à la terre important, sera plus sensibilisée.
-) **Selon les impératifs et les classes sociales** : Une collectivité confrontée à des impératifs plus urgents et visibles (alimentation, logement, emploi...) que la transition écologique devra faire des choix. Les différentes classes sociales n'ont pas le même regard sur l'urgence écologique.
-) **Selon l'acculturation des élus et des services administratifs** : Une collectivité dont les élus ou les services détiennent une bonne appréhension des enjeux de développement durable aura plus de facilité à l'enclencher et à le perpétuer.
-) **Selon les moyens et les marges de manœuvre** : Une collectivité ne peut investir au-delà de ses propres moyens et au-delà de ses compétences.

Ainsi, se dessine, chez les adhérents de l'association des maires Ville & Banlieue, une vraie hétérogénéité entre collectivités et populations, entretenue par une inertie qui a du mal à faire bouger les lignes. Les manques de moyens, financiers, humains, logistiques de ces villes sont exacerbés par un défaut de sensibilisation de certaines populations. Toutefois, certaines collectivités possèdent un véritable ADN développement durable depuis les années 1990, et tentent à leur manière d'accélérer et d'être acteurs de cette transition.

UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Sur les répondants au questionnaire, concernant la stratégie globale de transition écologique



Golden Park, Commune d'Échirolles (38)



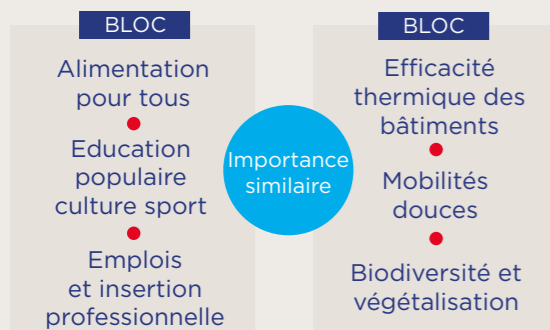
c) LA DIMENSION SOCIALE AU CŒUR DE LA TRANSITION

Chez les adhérents de l'association des maires Ville & Banlieue, la dimension sociale est la cheville ouvrière de la transition écologique. Sans prendre en compte cette dernière, il est impossible d'avancer. Plus qu'ailleurs, le besoin d'épanouissement des habitants est primordial pour permettre la prise de conscience au niveau local.

L'impératif est d'aller vers une société plus durable, sans pour autant gentrifier les quartiers, qui deviendraient en conséquence inaccessibles aux plus précaires. Les travaux sur la lutte contre l'habitat indigne lancés par la commune de Septèmes-les-Vallons, sur un territoire où le marché des logements est en tension, ont cet objectif.

Le modèle d'écologie sociale¹, mis en avant par l'adjointe à la maire de Paris, Anne-Claire Boux, cherche à contourner les dérives d'une transition qui ne profiterait qu'aux privilégiés. Partout la dimension sociale et l'inclusion de la population sont des conditions *sine qua non* de la réussite de la transition. Il faut de la « co-construction » comme insiste le premier adjoint à la mairie de Mainvilliers, Aziz Bouslimani.

LES DOMAINES PRIORITAIRES POUR ASSEoir LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LES VILLES DE BANLIEUE :



Il existe donc des enjeux propres aux villes de banlieue, terrains déjà fertiles aux inégalités, qui placent la dimension sociale au cœur de la transition écologique pour des raisons évidentes. Cela pousse la population, les services administratifs, mais aussi les élus à innover au service du développement durable à faible coût et à développer la concertation avec les habitants. C'est une « obligation urgente et une nécessité vitale » comme l'affirme le maire d'Épinay-sous-Sénart, Damien Allouch.

¹ Mouvement d'écologie politique né dans les années 1960 et théorisé par Murray Bookchin, qui postule que les problèmes écologiques découlent de problèmes sociaux.

Commune de Coulaines
(72)



Collège Jean-Couteau,
Commune de Coulaines
(72)



Commune
d'Échirolles
(38)

2 DES ENJEUX DE FINANCEMENT PROPRES AUX VILLES DE BANLIEUE.

Le financement de la transition écologique et sociale est un défi que les villes de banlieue souhaitent relever. Ce n'est pas toujours le manque de volonté qui régit, mais plutôt le manque de moyens. Les possibilités de financements existantes sont en effet inégalement utilisées. Le contexte de la crise sanitaire, suivi de près par une crise économique et sociale, renforce les inégalités entre les territoires, et ralentit les mesures de financements pouvant être prises en faveur de la transition écologique et sociale. Les plans de relance national, mais aussi européen, ne semblent pas rebattre entièrement les cartes à la faveur des villes de banlieue, obligeant ces dernières à innover toujours davantage.

a) DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENTS DIVERS, INÉGALEMENT UTILISÉES

CÔTÉ RESSOURCES :

FINANCEMENTS PUBLICS

Aides de l'Etat ciblées : emplois francs (ville de Trélazé), plan de relance (programmes de l'ANCT)

Aides des Préfecture : subvention de projet et ingénierie

ANRU (seulement lorsque les QPV sont d'intérêt national et non régional)

Subventions des opérateurs de l'Etat : Office Français de la Biodiversité, Ademe, Cerema, Agence de l'eau...

Financements européens

Subventions des autres collectivités : EPCI, Département, Région (certains proposent des fonds spécifiques comme dans les Yvelines et en Région Ile-de-France)

AUTRES FINANCEMENTS

Recours à l'emprunt traditionnel et aux prêts fléchés : globalement peu utilisés

Emissions obligataires vertes ou durable : pas utilisé, car réservées aux grandes collectivités

Aides des acteurs privés, notamment dans les domaines de l'énergie : Orange, EDF

Contractualisation entre collectivités, Etat, et opérateurs de l'Etat : logement, alimentation, efficacité thermique des bâtiments, gestion des déchets, production d'ENR

IMPLICATION DES CITOYENS-ADMINISTRÉS

Elaboration de budget participatif (ville de Mainvilliers et ville de Lyon)

Mise en place d'un dispositif de financement participatif (ville de Coullaines, et de Paris)

Développement de livrets durables et/ou citoyens

Emission d'obligations citoyennes

CÔTÉ DÉPENSES :

La mise en place de critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offres, les contrats négociés avec les opérateurs/concessionnaires et dans le mécanisme d'attribution des subventions et crédits est croissante, résultant à la fois des obligations qui incombent aux collectivités et à l'engagement de certaines.

L'augmentation des dépenses d'investissement permet aussi de compenser les retards ayant pu être faits dans certains secteurs (rénovation énergétique des bâtiments, végétalisation...)

Ce qui ressort, c'est la difficulté des collectivités à connaître et capter ces différentes sources de financement d'une part, et d'autre part, le délicat travail de fléchage des financements. A-t-il véritablement vocation à financer la transition écologique et sociale ? Peut-on déterminer le montant du budget d'une collectivité alloué à des actions de développement durable ? Certaines collectivités mettent en place des budgets verts, pour analyser les dépenses et inciter à un verdissement des pratiques comme la ville de Vernouillet, ou certaines métropoles grâce aux méthodes proposées par I4CE ou le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), mais ces actions demeurent réduites.



Commune de Vernouillet (78)

À Vernouillet, le maire, Pascal Collado a souhaité mettre en place en 2021 un budget « vert » pour responsabiliser les services et valoriser leurs actions en faveur du développement durable. Ainsi, 10% du budget de chaque service doit être destiné à des dépenses dites « vertes » dans le cadre de leurs projets ou achat de matériel. Contrôlées a posteriori par le chargé de mission « développement durable » embauché par la mairie, en lien avec chaque service, la politique d'achat de l'ensemble de la collectivité doit évoluer pour atteindre cet objectif.



Pour capter définir sa stratégie en matière de dépenses durables, les adhérents de Ville & Banlieue semblent trop peu recourir à des appuis extérieurs. Quoi qu'il en soit, la collectivité doit avoir un rôle actif dans la recherche de financements, mais également savoir se saisir des différents appuis existants. Ainsi, la présence des élus et des agents administratifs au sein de réseaux d'associations ou de structures améliore la connaissance du panorama des financements de la transition écologique et sociale. La taille et le rayonnement de la collectivité jouent également, comme avec les villes de Paris et de Lyon, par exemple, pour qui le captage des financements est moins compliqué, car le déficit d'ingénierie est très limité. A cela se substitue plutôt les lenteurs et les inerties des administrations et des modes de pensée des administrés.

PAR QUELS MOYENS LA COLLECTIVITÉ SE RENSEIGNE-T-ELLE SUR LES SOURCES DE FINANCEMENTS DISPONIBLES, LES OUTILS FINANCIERS ET LES ACTEURS DU FINANCEMENT ?

- Structures institutionnelles
- Associations d'élus
- Associations environnementales.

Ainsi, cette utilisation inégale des ressources perdure en raison de nombreux freins, bien qu'elle oscille selon les territoires.

b) DES FREINS PERSISTANTS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

DES FREINS STRUCTURELS, INHÉRENTS AUX VILLES DE BANLIEUE

La stigmatisation des quartiers qui seraient sans ressources et dont la transition écologique et sociale ne serait pas la priorité pèse sur les villes de banlieue indiquent les élus d'Epinay-sous-Sénart. A tort jugées immatures, ces collectivités doivent redoubler d'effort pour garder leurs indépendances financières.

A cela s'ajoute la rotation de la population dans les QPV, soulignée par les élus de Trélazé et de Mainvilliers, qui ne facilite ni le suivi des populations, ni l'acculturation de ces dernières aux sujets écologiques. Bien que les populations les plus précaires soient les premières à subir le changement climatique (ex : pollution de l'air, mauvaise isolation thermique), d'autres priorités sont faites par les communes de banlieue, « les problématiques du quotidien, à court terme, sont plus importantes pour les habitants » rappelle le maire d'Epinay-sous-Sénart, Damien Allouch.

Enfin, ces collectivités souvent moins bien dotées en moyens humains et financiers souffrent d'autant plus de la multitude d'interlocuteurs et de programmes pour capter les financements de la transition écologique et sociale, et des délais souvent trop courts pour répondre aux appels à projet. Toutefois, certaines collectivités font de la transition écologique le cœur de leurs politiques, comme à Septèmes-les-Vallons où sept élus pour le mandat ouvert en 2020 sont chargés des questions de transition, ou encore Echirolles, qui structure toute une partie de sa programmation pluriannuelle des investissements autour de son Plan Climat Air Energie 2020 - 2026, labellisé Cit'Energie Gold.



Ville de Lyon (69)
©Muriel Chaulet,
photographe de
la Ville de Lyon

DES FREINS CONJONCTURELS, LIÉS À LA CRISE SANITAIRE ET AU CONTEXTE ÉLECTORAL

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire, qui a chamboulé le calendrier électoral d'une part et a des conséquences encore incertaines sur les finances des collectivités. Les villes de banlieue, dont une partie de la population plus importante qu'ailleurs vit dans des conditions précaires sont touchées davantage par cette crise sanitaire qui s'est rapidement révélée être sociale, économique et financière.

Les plans de relance, nationaux et européens peinent à rassurer les collectivités et semblent souvent éloignés des besoins locaux dont le manque principal est celui d'ingénierie. De plus, le contexte électoral ralentit la prise en compte de la transition écologique et de son financement, notamment lorsqu'une nouvelle équipe municipale -venant ou non de l'opposition- prend place.

Aussi, certains élus affirment avoir repris les rênes d'une collectivité financièrement fragile, quand d'autres n'ont pas eu le temps ni l'occasion de mettre en place leurs programmes écologique et social. D'autres, comme la ville d'Echirolles, ont pu à l'inverse mettre le sujet à l'agenda au sortir du premier confinement, avec le vote à l'unanimité par le conseil municipal de mai 2020 du Plan Climat Air Energie 2020-2026, devenue la « feuille de route » de la majorité reconduite à l'issue du deuxième tour du scrutin municipal de juin 2020.

QUI S'AJOUTENT/CONCOURENT À UN MANQUE DE MOYENS HUMAINS ET DONC FINANCIERS

Outre le panel réduit d'offres sur le marché des financements dédié à la transition écologique et sociale, il peut exister un manque de moyens à la fois humain et financier dans les villes de banlieue, comme le rappelle le Directeur Adjoint Ville Durable de la ville d'Echirolles, Christophe Romero. Ces manques renforcent la carence d'ingénierie des collectivités qui peinent à répondre aux appels à projets, aux demandes de subventions, mais aussi à rechercher des financements alternatifs. Mais ils peuvent également inciter les collectivités à faire preuve d'agilité pour s'associer, dans la limite des moyens dont elles disposent, les compétences de prestataires extérieurs permettant de compenser ces manques.

L'obligation de la mise en concurrence pour les marchés publics, semble parfois constituer un frein à l'action des collectivités, même si certaines d'entre elles savent au contraire utiliser des dispositions du code de la commande publique pour choisir des prestataires répondant à leurs besoins.

Lorsqu'il n'y a pas d'ETP dédié à la recherche de financement et aux réponses d'appels à projet, il est extrêmement difficile de capter des fonds. Les délais sont trop courts et les collectivités pas assez bien dotées dans les services. Nombre de collectivités crée ou cherche à créer des postes de chargé de mission dédié à la recherche de financements innovants, comme à la ville de Lyon et de Vernouillet.

Au sein de la ville de Val-de-Reuil, l'adjointe en charge de la transition écologique, Stéphanie Rousselin souligne qu'il n'est pas possible d'avoir deux politiques d'investissement en même temps. Le premier adjoint au maire de Mainvilliers, Aziz Boulimani, indique, pour sa part, que les moyens de la collectivité ne permettent pas de flécher le montant du budget alloué à la transition écologique. Il n'est ni aisé d'impulser la transition écologique et sociale et son financement, ni aisé de mettre en place des indicateurs de suivi pour l'évaluer et l'améliorer.

c) LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Les trois conditions de la réussite du financement de la transition écologique et sociale sont : un accès pérenne aux financements, au service du Territoire et en mobilisant le soutien de l'ensemble des parties prenantes.

ACCÈS AUX FINANCEMENTS...

L'accès aux financements peut passer par différents canaux, et les collectivités peuvent recourir à des appuis extérieurs, lorsque les moyens humains et financiers manquent. Ainsi, la ville de Septèmes-les-Vallons a sollicité l'Alec pour assister ses projets de rénovation urbaine, et la ville de Coulaines bénéficie du Pays du Mans pour des services d'ingénierie et pour réaliser des audits énergétiques. Le recrutement d'une personne dédiée à la transition écologique et sociale, ainsi qu'à la recherche de subvention apparaît comme une solution pour de nombreuses collectivités.

L'obtention de labels, de certifications et la signature de chartes tels que le BDM Bronze, la Charte contre le logement indigne, les certifications écoquartier, le label Cit'Ergie Gold ou l'Atlas de la biodiversité assurent une meilleure réussite au captage des financements. Appartenir à un réseau, quel qu'il soit, permet aux villes de banlieue d'échanger des bonnes pratiques et d'avoir un accès facilité aux informations.

Pour les collectivités de tailles plus importantes et à rayonnement national et international,

comme Paris et Lyon, un effort doit être concentré au niveau de l'investissement. En ce sens, l'adjoint à la politique de la ville de Lyon, Jean-Luc Girault, rappelle qu'une augmentation du Plan Pluriannuel d'Investissement doit s'accompagner d'une augmentation des dépenses dans les domaines touchant à la transition écologique et sociale, ce qui a été fait pour le Budget 2021. Lorsque la situation financière d'une collectivité est saine, le recours à l'emprunt peut-être une solution. L'accroissement de la capacité de désendettement, si elle reste maîtrisée et cohérente avec les moyens de la collectivité, permet de répondre à l'urgence écologique et sociale.

Toutefois, pour impulser une vraie transition, il est primordial d'identifier les enjeux écologiques et sociaux, afin de les financer. En ce sens, la ville de Vernouillet a mis en place un budget vert, pour tracer les dépenses et favoriser celles étant durables. Sans aller jusque-là, la nouvelle équipe municipale de la ville d'Epinay-sous-Sénart a transmis une lettre de cadrage budgétaire à l'ensemble des services, optant pour le principe de transversalité des financements et des actions.

... AU SERVICE DU TERRITOIRE...

L'enjeu du financement de la transition écologique et sociale passe par l'accueil fait par le territoire dans son ensemble. Il convient à la fois d'intégrer les citoyens, via :

-) des comités de quartier, des conseils citoyens (dans les 3 QPV) ou encore une commission citoyenne participative «Air, Energie, Climat, Déplacements et Mobilités douces» à Echirolles ;
-) de la mise en relation entre les différentes classes sociales (rénovation des quartiers, développement de la mixité, mise à jour des cartes scolaires...) à Epinay-sous-Sénart et à Val-de-Reuil;
-) l'appropriation des sujets par les populations avec la brigade verte à Vernouillet et le citoyen associé à Mainvilliers ;
-) le développement du tissu associatif pour que la commune veille au développement durable à travers l'attribution de subventions par exemple ;
-) la mobilisation de l'épargne citoyenne par les financements participatifs à Coulaines et en réflexion à Paris et à Lyon.

Mais également les services administratifs et les élus de la ville, via :

-) l'acculturation et la mise en place de politiques transversales à Epinay-sous-Sénart, à Septèmes-les-Vallons et à Echirolles ;
-) le recours aux budgets participatifs à Paris, à Lyon et à Vernouillet ;
-) le décloisonnement pour effacer les oppositions entre les anciens et les nouveaux quartiers ; entre la ville économique, la ville habitat et la ville naturelle à Val-de-Reuil ;
-) le rééquilibrage territorial, avec la volonté que 25% du budget d'investissement soit réalisé dans les quartiers populaires grâce à un travail avec l'ensemble des directions à Paris.

La commune joue un rôle de facilitateur et de créateur de lien, comme échelon intermédiaire entre les habitants, la mairie et les autres strates décisionnelles. La transversalité est essentielle pour répondre aux enjeux de transition.

... EN MOBILISANT LE SOUTIEN DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Pour impulser la transition écologique et sociale, la mobilisation du soutien de l'ensemble des parties-prenantes est nécessaire. Au-delà de l'implication des citoyens, des services et des élus d'une collectivité, la coopération aux niveaux local (EPCI, PETR, départemental, régional), national (associations d'élus et organismes publics) mais encore international (Comité européen des Régions) renforce les marges de manœuvres et les leviers d'actions. Cette coopération peut être d'ordre informatif (échanges de bonnes pratiques, transmission de contacts, information...), mais aussi d'ordre plus général à travers le soutien en ingénierie, l'appui à la recherche de financement et à la constitution des dossiers, développement de partenariat sur des projets spécifiques.

Mobiliser le secteur privé, comme les entreprises du secteur de l'énergie et de l'eau par exemple, peut accélérer la transition, grâce à des financements nouveaux. Ces dernières peuvent apporter des financements ponctuels dans des domaines précis comme les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments.

En complément, la réglementation est un levier efficace pour actionner le financement de la transition écologique et sociale. « Lorsque le volontarisme ne suffit pas, la loi est un bon moyen pour surmonter les freins » indique le premier adjoint au maire de Mainvilliers, Aziz Bouslimani. L'obligation de la mise en place des plans climat air énergie territorial (PCAET) pour tous les EPCI de plus de 20 000 habitants, et l'ancienne réglementation sur les plans climat pour les collectivités de plus de 50 000 habitants sont utiles pour forcer au changement. Les récents plans de relance, nationaux et européens, le Green New Deal, et les mesures nationales (ex : CRTE) souhaitent favoriser la reprise et la croissance durable, abondant entre-autres les budgets des collectivités.

Les populations précaires sont les premières touchées par la dégradation climatique et la pollution, et les villes de banlieue ont des marges de manœuvre de prime abord limitées. Pour pallier ces limites, certaines villes de banlieue développent des réponses à l'urgence écologique et sociale et à son financement.

Sur les répondants au questionnaire :



3

LES VILLES DE BANLIEUE PIONNIÈRES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE ET SON FINANCEMENT

a) DES RÉPONSES SIMPLES À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

VAL-DE-REUIL [27]

Réorganisation de la ville, initialement tournée autour de la voiture, pour aller vers une « ville à la campagne et une ville ouverte » et proposer aux habitants des modes de consommation et de chauffage plus respectueux de l'environnement : **Trois opérations de rénovations urbaines depuis 2000 soutenues par l'ANRU ; relier la ville à son environnement en intégrant et en sensibilisant les citoyens ; permettre le mélange des classes sociales présentes sur le territoire (salariés du parc d'activités et habitants de la ville).**

COULAINES [72]

Utiliser les différents réseaux pour s'informer sur les actualités et les bonnes pratiques en matière de financement de la transition écologique et sociale, « maire chasseur de subventions » :

Présence du maire de la commune, Christophe Rouillon dans différentes associations d'élus nationales et au sein du Comité européen des Régions ; Signature du Pacte européen des Maire de lutte contre le changement climatique en 2012 ; Engagement de la collectivité dans un PAED de 20 actions pour favoriser et améliorer la transition écologique.



Commune de Coulaines (72)

TRÉLAZÉ [49]

Développement de la mixité sociale pour faire émerger une communauté globale intergénérationnelle traversée par la veine ardoisière, en obligeant les gens à regarder autour de chez eux : **Recours aux emplois francs pour dynamiser les quartiers et tisser du lien ; Travail avec un cabinet pluridisciplinaire en 2021 pour une étude sur le devenir de la ville intitulée « Trélazé 2050 ».**

MAINVILLIERS [28]

Associer les citoyens aux décisions d'attribution des financements dans une logique de co-construction des politiques publiques : **Existence de citoyens associés qui assistent les élus et qui sont issus de la société civile ; Mise en place en début de mandat d'un premier budget participatif à hauteur de 5€ par habitants (55.000€ au total) ; Sensibilisation de la commune au développement durable à travers l'adoption d'un Agenda 21, d'un Atlas de la Biodiversité et l'organisation annuelle de la semaine du développement durable.**

LYON [69]

Effort d'investissement massif pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 : **Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en hausse de 20% pour la période 2021-2026 avec environ 1/3 des dépenses participant directement à la transition écologique ; axe marqué sur la rénovation énergétique des bâtiments.**



Ville de Lyon (69) @Muriel Chaulet, photographe de la Ville de Lyon

VERNOUILLET [78]

Imposer la croissance de la part de financement dédiée aux actions écologiques et sociales menées par la commune : **Conditionnement de l'attribution de 10€ sur une dépense de 100€ pour l'ensemble du budget (fonctionnement et investissement) à des démarches durables ; recrutement d'ETP chargé de mission environnement pour travailler sur cette expérimentation transversale à l'ensemble des services.**

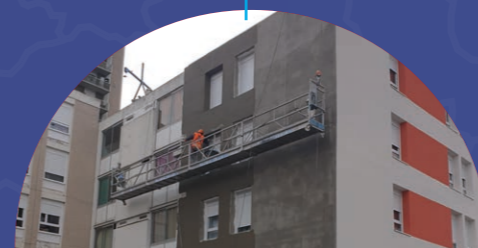


Commune de Vernouillet (78)

EPINAY-SOUS-SÉNART [91]

Prise de conscience des atouts de la ville à des fins de transition écologique et sociale par la nouvelle équipe municipale : **Changement du rôle de la centrale de géothermie construite en 1984, initialement financée pour assurer l'indépendance énergétique à la commune, elle est aujourd'hui au cœur de la transition écologique et sociale.**

Commune de Septèmes-les-Vallons (13)



SEPTÈMES-LES-VALLONS [13]

Rénovation thermique des bâtiments, dans une zone où le marché des logements est sous tension et où les conditions climatiques sont de plus en plus rudes avec le changement climatique sans bénéficier de l'ANRU : **Travail en collaboration avec l'Alec et d'autres partenaires pour lutter contre l'habitat indigne ; signature de la charte contre le logement indigne pour accélérer la prise de conscience.**

PARIS [75]

Favoriser le rééquilibrage territorial et transformer l'espace public en concertation avec les habitants des quartiers populaires : **Utilisation de 25% du budget d'investissement dans les quartiers populaires ; Proposition d'une inclusion des citoyens dans la décision à travers un appel à l'investissement participatif ; Travail en partenariat avec des communes limitrophes sur des projets communs, notamment dans le cadre des JO 2024.**

ECHIROLLES [38]

Dans la continuité des actions engagées dès les années 2000, **amplifier et accélérer la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, en confortant sa stratégie à travers un ambitieux Plan Climat Air Energie 2020-2026 (3 axes, plus de 100 actions) : une véritable « feuille de route » qui s'inscrit en cohérence avec les politiques et dynamiques à l'œuvre à l'échelle métropolitaine (rénovation thermique de l'habitat, mobilités douces et actives, production d'énergies renouvelables, lutte contre les îlots de chaleur, etc.), tout en incarnant une vision propre à la Ville, en prise avec les spécificités physiques, sociales et économiques de son territoire.**

Volonté de s'inscrire également dans des réseaux supra-locaux, d'être précurseur des villes de taille intermédiaire et de banlieue, en devenant en 2020 la 5ème commune française, et la première de son rang, à obtenir le label Cit'Ergie Gold (plus haute distinction de « the European Energy Award »), aux côtés de villes-centres comme Grenoble, Besançon et Lorient, ou encore de la Communauté Urbaine de Dunkerque.



Golden Park, Commune d'Echirolles (38)

b) DES LEVIERS À ACTIONNER POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE ET SON FINANCEMENT

INTÉGRER LES CITOYENS POUR LÉGITIMER LES DÉPENSES

- › Associer les habitants à la décision : Comité de quartier, Citoyens associés, Budgets participatifs ;
- › Solliciter l'épargne locale : Financements participatifs ;
- › Travailler avec le tissu associatif local et subventionner ce dernier pour que la collectivité influe la transition écologique et sociale à travers cela ;
- › Développer des actions qui permettent de sensibiliser les différents acteurs participants à la transition écologique et sociale afin qu'ils s'approprient les enjeux des actions à mettre en place.

ACCULTURER LES ADMINISTRATIONS ET LES ÉLUS DU BLOC COMMUNAL

- › Augmenter les moyens humains, notamment pour la veille sur les appels à projets et les subventions ;
- › Créer une mission « transition écologique et DD » avec un pilotage transversal ;
- › Développer la transversalité et les partenariats avec les autres acteurs locaux, publics et privés ;
- › Développer la coopération avec l'Etat et ses services déconcentrés ;
- › Adapter ce qui marche ailleurs aux spécificités du territoire et enclencher le dialogue avec d'autres collectivités pour échanger les bonnes pratiques ;
- › Travailler avec des bailleurs de fonds respectant un certain nombre de critères (isolation thermique des bâtiments, habitat décent, entretien, écoquartiers ...);
- › Recourir à des critères exigeants pour les marchés publics et favoriser le financement de la transition écologique et sociale.

RENDRE LES FINANCES VERTES

- › Développer des budgets verts et conditionner le versement des crédits à l'empreinte écologique ou non d'une dépense ;
- › Faire évoluer les indicateurs de santé financière des collectivités en intégrant la transition écologique (notation extra-financière) ;
- › Considérer le financement de la transition écologique comme un investissement ;
- › Recourir à des prêts fléchés verts ou durables, et en finir avec la peur de l'endettement ;
- › Répondre à des appels à projets et bénéficier de subventions sur des thématiques écologique et sociale (Certificat d'économie d'énergie, contrat de performance énergétique, CRTE, financements européens...);
- › Bénéficier de financement d'opérateurs publics (Ademe, ANRU, Banque des territoires ...);
- › Mettre en place des outils contraignants aux niveaux national et européen.

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES sont fortement utilisées par les répondants au questionnaire.

Les **trois moyens pour financer la transition écologique et sociale les moins utilisés** par les répondants au questionnaire sont :

LA FISCALITÉ VERTE/INCITATIVE

LES FINANCEMENTS PUBLICS-PRIVÉS

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

À PROPOS DE VILLE & BANLIEUE

« Faire entendre la voix des quartiers et communes populaires ! »

Fondée sur les principes de pluralité politique, de respect des différentes sensibilités républicaines et de collégialité, « l'Association des Maires Ville & Banlieue de France » (AMVBF) s'adresse prioritairement aux 859 communes urbaines comportant sur leur territoire un ou plusieurs des 1514 quartiers politique de la ville (QPV).

« Ville & Banlieue » est une association de maires et d'élus locaux, ambassadeurs des communes et territoires populaires de métropole et d'outre-mer auprès des instances de la République.

« Ville & Banlieue » se veut également un lieu d'échanges et de partages d'expériences pour ses membres, force de propositions indépendante et volontariste, un réseau en dialogue permanent avec les institutions et représentants de l'Etat.

À PROPOS DE L'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt.

L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux.

L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Village Sud, Commune
d'Échirolles (38)

ASSOCIATION DES
MAIRES VILLE & BANLIEUE
DE FRANCE

264, Rue Garibaldi - 69003 Lyon
Sylvie Thomas,
09 72 64 96 12 / 06 77 89 78 82
sylvie.thomas@ville-et-banlieue.org
www.ville-et-banlieue.org

AGENCE FRANCE LOCALE

112, Rue Garibaldi - 69006 Lyon
Contact collectivité
09 70 81 85 17
adhesion@afl-banque.fr
www.afl-banque.fr

association des maires

VILLE & BANLIEUE
de France

GAFL
La banque
des collectivités

Village Sud, Commune
d'Échirolles (38)

LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LES VILLES DE BANLIEUE

ASSOCIATION DES
MAIRES VILLE & BANLIEUE
DE FRANCE

264, Rue Garibaldi - 69003 Lyon
Sylvie Thomas,
09 72 64 96 12 / 06 77 89 78 82
sylvie.thomas@ville-et-banlieue.org
www.ville-et-banlieue.org

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

AGENCE FRANCE LOCALE

112, Rue Garibaldi - 69006 Lyon
Contact collectivité
09 70 81 85 17
adhesion@afl-banque.fr
www.afl-banque.fr

CAFL
La banque
des collectivités

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

CAFL
La banque
des collectivités